



MINISTERE DES FINANCES. SERIE DES ARRETES ROYAUX

1. Dénomination du producteur

Ministère des Finances – Ministerie van Financiën

2. Institution de conservation

Archives générales du Royaume – Algemeen Rijksarchief

3. Dates extrêmes

1830-1890

4. Importance matérielle

243 art. (14,4 m.l.)

5. Histoire des archives

Cette série est le résultat de deux versements aux Archives générales du Royaume ; le premier en octobre 1964 concerne les arrêtés de 1830-1867 et le second, en novembre 1989, reprend les années 1868-1890. La [série des arrêtés ministériels](#) a été versée aux mêmes moments. À noter que les arrêtés royaux sont nécessaires à l'exécution des lois votées par le Parlement, tandis que les arrêtés ministériels indiquent les dispositions de détail qui y sont liées.

6. Publicité

Fonds librement consultable.

7. Inventaire

VERHELST J., *Ministerie van financiën. Reeks koninklijke besluiten (1830-1890). Overdrachtslijst* (Archives générales du Royaume. Instruments de recherche à tirage limité, 151), Bruxelles, 1993 (URL fixe: http://search.arch.be/ead/BE-A0510_000057_002633_FRE).

